

COMPTE RENDU

EMARGEMENT :

CA :

Présent(s) : BILLIARD Frédéric, GRENOUILLET Lionel, MILLE Gérard, MATHOT Hervé, BORIA Vincent, VADOT Sébastien, BULTHE Marc, THÉTIS Linda, DESSAIGNE Emmanuel, CUENOT Sophie, FAURE Emilie (visio), DAVAL Gaëlle (visio)

Excusé(s) : MOUILLON Sandrine, LAMENDIN François, MENN Mathias, DEVAUX Aurélie, PLATHEY Carole, François-Xavier PROST.

Absent(s) : CHATELAIN Yannick.

SALARIÉS :

Présent(s) : FURIC Ronan, LAURENT Maxime.

Excusé(s) : PAGUET Eva

INVITÉS :

Présent(s) : Christophe MOUILLON (cabinet comptable), TETARD Guillaume (prestataire de services)

Excusé(s) : -

Rappel Quorum : 12 (1/3 des membres : 6)

Quorum du jour : atteint

Début de la réunion à 19h45

Validation CR du 01/12/2023

Le compte-rendu a été transmis aux membres du CA.

Chacun à l'occasion de s'exprimer.

Total voix	POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	12		

➤ **Validé à l'unanimité**

Comptes 2023

- 🚩 Présentation des comptes 2023 par Christophe Mouillon (représentant du cabinet comptable).
- 🚩 Christophe Mouillon présente les produits et les charges, mettant en évidence certaines charges importantes. Christophe MOUILLON donne des explications quant aux charges sur exercices antérieurs. L'exercice est normal, hormis cette difficulté notable.
- 🚩 Il a été fait table rase des factures impayées jusqu'au 1er janvier 2022, les factures émises depuis cette date ont fait l'objet de relances.

Total voix	POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	12		

➤ **Validé à l'unanimité**

Présentation détaillée en annexes.

Statuts

Ronan présente les principales évolutions des statuts, en détaillant le contexte, le cadre juridique, les modalités, les modifications prévues et le calendrier. Il est convenu de créer un groupe de travail pour formaliser les nouveaux statuts de la ligue. Ce groupe sera composé de Ronan Furic (directeur de la ligue) et de Marc Bulthe (membre du CA). Le texte finalisé sera soumis au bureau avant d'être transmis à la FFBad pour validation.

Présentation détaillée en annexes.

Point d'informations Ressources Humaines

Ronan fait un point sur la situation d'Eva PAGUET (assistante de gestion), à la suite de sa demande de rupture conventionnelle, refusée par le CA. Il annonce également l'arrivée de Guillaume TETARD dans les effectifs de la ligue, prévue pour le 1er juillet 2024. Guillaume intervient déjà au sein de la ligue depuis janvier 2024 en tant que prestataire de services, apportant un soutien aux salariés de la ligue sur différentes missions. Il intégrera officiellement l'équipe en tant qu'agent de développement, avec pour missions le suivi des comités, le développement des formations destinées aux dirigeants, ainsi que le rôle de référent pour la vie sportive (compétitions régionales). Guillaume présente ensuite son parcours. Les membres du CA lui souhaitent la bienvenue.

Frédéric aborde le sujet de sa passation avec Ronan concernant la gestion des ressources humaines. Ronan prendra la direction des RH à la fin de la saison, tandis que Frédéric se concentrera sur le suivi de la trésorerie et de la comptabilité.

Calendrier 2024/2025

Guillaume TETARD présente une première version du calendrier pour la saison prochaine, avec certaines dates encore à finaliser, notamment pour le CREJ et le BOFC vétérans.

Gaëlle Daval demande si des compétitions spécifiques pour les poussins sont prévues. Guillaume précise que des tableaux poussins seront intégrés dans les CRJ, mais qu'aucune compétition dédiée n'est programmée pour cette catégorie.

Guillaume informera régulièrement sur l'avancée du calendrier et proposera un temps d'échanges aux comités départementaux.

Règlement ICR

Marc présente le règlement des ICR ainsi que ses évolutions et le calendrier associé.

Total voix	POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	12		

➤ **Validé à l'unanimité**

Marc exprime ensuite son souhait de supprimer les barrages, en exposant les explications ci-dessous.

Explications transmises par Marc en amont du CA :

Je proposerai ensuite un **second vote** sur des résolutions qui ne sont pas dans le projet de règlement, mais dans les **deux autres PJ**, à savoir :

- La suppression des barrages PN/R1 et des barrages R1/R2.

En effet, encore cette année, je remarque une lourdeur et une pénibilité sans nom pour leur organisation (trouver des salles le dimanche, des JAs, seulement quelques semaines avant le jour J, repêcher les équipes de R2/D1 jusqu'à très loin parfois. Cette année, je suis allé chercher le 9^{ème} sur LA..).

De plus, je rappelle :

- Que cela ferait quelques économies à la Ligue (on parle de qq centaines d'euros...) ;
- Outre l'aspect bassement financier, il faut savoir que, vu la dépendance des repêchages au nombre d'équipes qui accèdent en N3, les barrages n'ont bien souvent aucun intérêt. Suivant les années, je rappelle que nous pouvons avoir 2 équipes qui montent en N3 et aucune qui descend, ou à l'inverse : aucune qui monte et 2 qui descendent. Cela fait une différence de 4 équipes (+2 à -2) dans la liste de repêchage d'une année sur l'autre...

Total voix	POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	12		

➤ **Validé à l'unanimité**

**** Pause repas ****

Point d'informations subventions, appels à projets

Ronan présente les différentes subventions sur lesquelles la ligue s'est positionnée. Voici la liste des subventions abordées :

- **ANS PSF** : Ronan présente le calendrier et les montants demandés par les comités et clubs. Les demandes sont plus importantes que l'année précédente, nécessitant une évaluation rigoureuse des dossiers. La ligue reconduit une demande pour trois actions existantes en y ajoutant une nouvelle action : la stratégie et structuration du territoire pour attirer les personnes en situation de handicap. L'année dernière, la ligue avait formulé une demande de 24 374 €, obtenant un soutien de 18 281 €. Cette année, la demande s'élève à 31 525 €. Les crédits accordés seront connus fin juin/début juillet 2024.
- **Contrat d'objectifs sportif de la région Bourgogne-Franche-Comté** : Ronan déposera un dossier pour la partie fonctionnement et pour la partie investissement. Pour la partie investissement, la ligue se positionne pour l'achat de poteaux et filets, une remorque pour le transport des terrains de AirBadminton en dalles, des tonnelles, ainsi que des terrains de AirBadminton pour les événements extérieurs, pour un montant total de 15 525 €, avec un engagement de fonds propres de 8 025 €.
- **Véhicule de transport collectif** : Ronan informe de la réouverture de la subvention pour l'achat d'un minibus. La région Bourgogne-Franche-Comté propose une aide de 15 000 € pour l'acquisition d'un véhicule type minibus. Ronan a obtenu un devis d'environ 38 000 € auprès d'un concessionnaire. L'objectif est d'utiliser ce véhicule pour diverses actions de la ligue, telles que les déplacements lors des compétitions jeunes, le transport de matériel pour les animations de promotion, et les navettes pendant les stages estivaux. La réouverture de cette subvention constitue une excellente opportunité pour la ligue d'investir dans ce véhicule.
- **Appel à projet JOP** : Ronan informe que la ligue a répondu à l'appel à projets pour l'animation territoriale dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP), afin de soutenir les actions prévues (présentation par la suite par Maxime).

Total voix	POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	12		

➤ **Le Conseil d'Administration valide les investissements.**

Présentation détaillée en annexes.

JOP : animation territoriale.

Maxime présente l'animation territoriale envisagée dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques. Plusieurs dates ont déjà été déterminées, tandis que d'autres restent encore à confirmer. Ces actions visent à mobiliser les territoires autour des JOP et à promouvoir l'activité physique et le badminton.

Présentation détaillée en annexes.

Doucier 2024 (stages estivaux)

Ronan fait un point sur les stages estivaux prévus pour l'été 2024, ainsi que sur les équipes d'encadrement associées.

Présentation détaillée en annexes.

Questions diverses

 Pas de questions.

Fin de la réunion à 00h00

Lionel GRENOUILLET
Président LBFCBad